



YES, WE CANNES !



« C'est pourtant simple ! » et « Un jour comme un autre », les 2 courts métrages de sensibilisation à l'accessibilité écrits par un groupe d'adhérents APF des Hautes-Pyrénées ont fait un nouveau voyage. Après une diffusion au salon Autonomic à Toulouse et pendant le Congrès APF à Bordeaux, ils ont été sélectionnés au festival « Entr'2 marches » qui a eu lieu pendant le prestigieux Festival de Cannes au mois de mai. Cette belle initiative, dont c'est la deuxième édition, a été mise en place par Dominique Veran de la Délégation APF des Alpes-Maritimes. Parrainée par Georges Lautner, cette manifestation qui dure 5 jours est dédiée aux courts métrages francophones sur le handicap.



Je suis parti à Cannes représenter les films avec deux amis : Michel Arramond, qui joue dans « C'est pourtant simple ! », et Fatima Zerrad, auxiliaire de vie. Le programme du festival comprenait 29 films (sur 62 visionnés par les organisateurs), tous genres confondus : fictions, documentaires et films issus d'ateliers vidéos. Il y avait de belles surprises et nous avons découvert avec plaisir les autres films sélectionnés qui parvenaient à changer le regard sur tous les types de handicap.

La Croisette n'a plus de secrets pour nous. Nous nous sommes promenés tranquillement sur les pas des grands cinéastes qui ont monté les marches du Palais. Depuis longtemps, je rêvais de participer à cet événement mythique pour tous les amoureux du cinéma. Il paraît que Robert de Niro, Président du jury du 64^e Festival de Cannes, voulait désespérément nous rencontrer mais nous étions trop occupés à profiter du soleil et à aller dans les petits restaurants. Bref, la belle vie.

Notre passage à Cannes est un moment fort dans la diffusion des courts métrages. Je tiens à remercier toute l'équipe du festival « Entr'2 marches » pour son accueil. Nous n'avons pas eu de prix, mais il n'y a pas de regrets à avoir : nous avons passé une semaine riche en émotions. La sélection et le reportage que le Magazine de la santé a diffusé sur le festival (en mettant nos films en valeur) étaient les plus belles récompenses.

L'aventure d'« Accès autorisé » continue plus que jamais. Nous sommes régulièrement contactés pour intervenir dans des établissements scolaires. L'ESAT de Quetigny a dupliqué 200 DVD prêt à être diffusé dans toute la France par l'intermédiaire de la délégation APF des Hautes-Pyrénées. Pour sensibiliser à l'accessibilité, parler du handicap et de la loi de 2005, on dirait que ce support pédagogique devient un outil incontournable." **Richard BALEUR**